



Communiqué Final

de la première réunion ministérielle statutaire du Comité de Pilotage de la plateforme d'appui aux solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine

Sous la présidence de Son Excellence, Professeur **Faustin-Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat, réunis à Bangui, en République Centrafricaine ce 31 octobre 2023, au cours de la première réunion ministérielle statutaire du Comité de Pilotage de la plateforme d'appui aux solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine,

Nous, Ministres ou représentants des Gouvernements de la République Centrafricaine, de la République du Cameroun, de la République Démocratique du Congo, de la République du Congo, de la République du Tchad, de la République du Soudan et de la République du Soudan du Sud, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés,

En vertu des dispositions de la Déclaration de Yaoundé, adoptée le 27 avril 2022, lors de la Conférence Ministérielle régionale sur les solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine, tenue du 25 au 27 avril 2022 à Yaoundé, République du Cameroun,

Rappelant que plus de 1,2 million de Centrafricains restent déplacés de force en raison de cette crise prolongée, dont près de 490 000 personnes déplacées internes et près de 750 000 réfugiés,

Reconnaissant l'engagement et la volonté louables des pays d'asile en faveur de la protection, l'assistance et la recherche de solutions aux réfugiés centrafricains depuis plus d'une décennie,

Soulignant les efforts considérables de la République Centrafricaine à mettre en œuvre l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine, signé à Bangui le 6 février 2019, ainsi que les recommandations issues du Dialogue Républicain tenu du 21 au 27 mars 2022, relatif à la consolidation de la paix, la stabilité, la sécurité et la réconciliation,

Félicitant l'ensemble des Etats signataires de la Déclaration de Yaoundé pour les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ses recommandations visant à renforcer le cadre institutionnel et normatif de la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile, des rapatriés et des personnes déplacées internes ; à promouvoir l'inclusion socio-économique, la résilience et l'autonomisation des réfugiés centrafricains et des communautés hôtes et à créer les conditions propices au retour durable et à la réintégration effective des personnes déplacées de force (rapatriés et personnes déplacées internes) en République Centrafricaine,

Reconnaissant la nécessité d'une coopération accrue entre la République Centrafricaine et les principaux pays d'accueil sur les aspects sécuritaires, humanitaires, de consolidation de la paix et de développement économique, afin de trouver des solutions durables aux déplacements forcés et contribuer à la stabilité et au développement durables de la République Centrafricaine,

Rappelant les dispositions du Pacte mondial sur les réfugiés prévoyant des plateformes de soutien régionales adaptées au contexte pour parvenir à un partage plus équitable et plus prévisible de la charge et des responsabilités avec les pays et communautés d'accueil, et à soutenir la recherche de solutions, notamment, par l'assistance aux pays d'origine,

Réaffirmant notre engagement à mettre en place un mécanisme régional de coordination axé sur les solutions pour les pays affectés par la crise centrafricaine, sous la gouvernance des Etats concernés, et convaincus que ce mécanisme permettra l'opérationnalisation d'une plateforme d'appui aux solutions, propice au dialogue, à la recherche de consensus et aux partenariats, conformément aux dispositions de la Déclaration de Yaoundé,

Soulignant le rôle indispensable des organisations régionales, des agences du Système des Nations Unies, des acteurs de développement, des institutions financières, des bailleurs de fonds, du secteur privé, des organisations de la société civile, de la communauté internationale et des personnes déplacées de force, à l'atteinte des objectifs assignés à la plateforme d'appui aux solutions dans un esprit de responsabilité partagée et de solidarité conformément aux objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés,

Saisissant l'opportunité offerte par le prochain Forum mondial sur les réfugiés prévu du 13 au 15 décembre 2023 à Genève, à travers un évènement parallèle y dédié, de mettre en lumière les bonnes pratiques, les réalisations et les potentialités de la plateforme d'appui aux solutions, ainsi que les engagements pris par les Etats pour l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Yaoundé, et de mobiliser la communauté internationale en vue de leur réalisation,

Déclarons solennellement :

- Le lancement et la promotion de la plateforme d'appui aux solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine, en tant que cadre principal pour des réponses globales en vue de renforcer la protection et la recherche de solutions en faveur des personnes déplacées de force par la crise centrafricaine, avec l'appui de la communauté internationale;
- 2. L'approbation des termes de référence de la structure de gouvernance de ladite plateforme, des termes de référence du groupe des partenaires d'appui ainsi que la feuille de route régionale de la plateforme pour la période d'octobre 2023 décembre 2024 en annexe.
- 3. L'organisation des réunions du Comité de Pilotage sur une base rotative. Un pays désireux d'abriter une réunion peut en faire la demande auprès de la présidence.

A ce titre, nous:

Encourageons les Etats à finaliser les processus de signature des accords tripartites relatifs

au rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains vivant dans les pays d'asile ;

Remercions les membres du Groupe des partenaires d'appui pour leur engagement en vue

de mobiliser un soutien politique, technique et financier en faveur de la protection et la recherche

de solutions pour les personnes déplacées de force et engager une base plus large des parties

prenantes dans la mise en œuvre des objectifs de la Déclaration de Yaoundé,

Remercions Son Excellence, Professeur Faustin-Archange TOUADERA, Président de la

République Centrafricaine, Chef de l'Etat, d'avoir rehaussé cette rencontre, de sa présence et

remercions egalement le Gouvernement et le Peuple de la République Centrafricaine pour avoir

accueilli cette importante réunion.

Nous nous engageons à demeurer résolument saisis de la question.

Fait à Bangui, le 31 octobre 2023

Pour la République Centrafricaine

Pour la République du Cameroun

Pour la République du Congo

Pour la République Démocratique du Congo

Pour la République du Soudan

Pour la République du Soudan du Sud

Pour la République du Tchad

3